

# VIGIE AGE



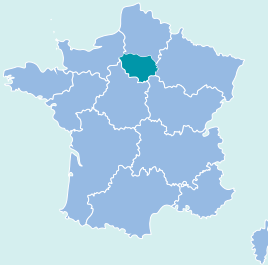
Permettre la mise en place d'une filière de soins gériatrique (aigüe et chronique) connectée et coordonnée avec l'hôpital et le SSIAD, pour le maintien à domicile des patients âgés polypathologiques en situation clinique instable

## Porteur du projet :

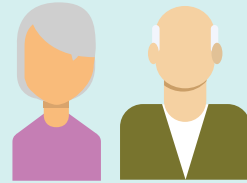
Centre hospitalier Rives de Seine (92)

## Partenaires :

Société EPOCA, Hôpital Léopold Bellan (75), Hôpital La Porte Verte (78), SSIAD Courbevoie (SAPA), Neuilly (ANSIAD), Asnières (Aulagnier), Versailles (Lépine) et Service parisien d'aide et de soins à domicile Léopold Bellan



ÎLE-DE-FRANCE



Patients :  
personnes âgées  
de 70 ans ou plus,  
soit 4.704 patients



Durée :  
3 ans



Fonds pour l'innovation du  
système de santé (FISS) :  
5.867 K€  
(dont 462 K€ de part conditionnelle)

Fonds d'intervention  
régional (FIR) :  
259 K€



Publié au Recueil des  
Actes Administratifs  
le 29/12/2021



Financement partiellement  
substitutif et complémentaire :  
forfaits à la séquence de soins  
pour les parcours aigus et  
chroniques, associés à une part  
complémentaire conditionnelle  
au profil de la population prise  
en charge (profil PATHOS T2)

Art.  
51

Innovation

En santé